

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – RECOMMANDATION

<p>À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé</p>	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	27.03.2017	8h34	17.119	DJSC
Annule et remplace				
<p>Auteur(s) : Groupe socialiste</p>				
<p>Titre : Pour des états généraux de la culture</p>				
<p>Contenu :</p> <p><u>ATTENTION VERSION NON AMENDÉE</u></p> <p>Nous demandons au Conseil d'État d'organiser, dans la perspective de la révision de la loi sur l'encouragement des activités culturelles (LEAC), des états généraux de la culture, réunissant tous les acteurs culturels par disciplines artistiques.</p>				
<p>Développement (facultatif) :</p> <p>Tout le monde s'accorde à dire que nous devons retrouver le chemin de la cohésion si nous voulons que notre canton puisse relever les défis qui l'attendent. Si elle a été mise à mal ces derniers temps, il y a un domaine qui semble échapper au virus régionaliste : la culture. Preuve en est la manifestation « Chapeau haut, chapeau bas ! », qui a réuni, à la mi-mars, quatre institutions et pas moins de 17 compagnies et acteurs culturels, se produisant à Neuchâtel comme à La Chaux-de-Fonds.</p> <p>À notre sens, ce n'est pas un hasard puisque la culture est un élément essentiel à la cohésion sociale. La culture rassemble, au-delà de tout clivage. Elle réunit les spectateurs, indépendamment de leurs différences, autour d'un même objet à partager. Elle encourage l'empathie, l'échange et la créativité. Elle est consubstantielle du sentiment d'appartenance, comme elle est fondamentale au développement personnel. La culture ne connaît ainsi pas de frontières.</p> <p>Or, nous l'avons dit et répété, et le gouvernement en a convenu : la culture est aujourd'hui mal représentée par une loi qui, datant de vingt ans, est dépassée de loin par la réalité du terrain.</p> <p>Alors qu'il se prépare une révision de la loi, il nous paraît d'une importance capitale, notamment au vu du rôle majeur de la culture pour la cohésion sociale, que cette révision très attendue soit placée sous le signe de l'écoute, de la consultation et du respect. Le gouvernement doit faire mieux, dans ce domaine, que par le passé.</p> <p>C'est pourquoi nous sommes d'avis que le gouvernement doit consulter très largement les milieux culturels, en ne laissant aucun acteur de côté. Nous demandons donc au Conseil d'État d'organiser, dans la perspective de la révision de la loi sur l'encouragement des activités culturelles, des états généraux de la culture, réunissant tous les acteurs culturels par disciplines artistiques.</p> <p>Dans notre esprit, ces états généraux ne doivent pas servir à présenter un projet déjà ficelé, mais bien à établir une photographie précise de la situation actuelle, à identifier les besoins et à préparer ainsi la nouvelle loi en pleine conscience des enjeux.</p> <p>Nous avons souvent dit notre mécontentement face au peu de concertation qui accompagnait certains projets du gouvernement. Nous souhaitons ardemment que cet écueil soit évité pour la révision de la LEAC et que ce domaine, si cher au cœur des Neuchâteloises et des Neuchâtelois, soit le point de départ d'un retour à la cohésion cantonale.</p>				
<p>L'urgence est demandée : <input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non</p>				
<p>Auteur ou premier signataire : <i>prénom, nom</i> (obligatoire) :</p> <p>Martine Docourt Ducommun</p>				
Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :		
Johanne Lebel Calame	Annie Clerc-Birambeau	Patrick Bourquin		
Marina Giovannini	Françoise Gagnaux	Corine Bolay Mercier		
Aurélié Widmer	Florence Nater	Laurent Duding		
Baptiste Hunkeler	Philippe Loup	Nathalie Ebner Cottet		

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – RECOMMANDATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	27.03.2017	8H34	17.119	DJSC
Annule et remplace				

Auteur(s) : Groupe socialiste

Titre : Pour des états généraux de la culture

Contenu :

ATTENTION VERSION AMENDÉE

Dans le processus initié par le Conseil d'État, nous demandons au Conseil d'État d'organiser, dans la perspective de la révision de la loi sur l'encouragement des activités culturelles (LEAC), des états généraux de la culture, réunissant tous les acteurs culturels représentatifs des disciplines artistiques.

Développement (facultatif) :

Tout le monde s'accorde à dire que nous devons retrouver le chemin de la cohésion si nous voulons que notre canton puisse relever les défis qui l'attendent. Si elle a été mise à mal ces derniers temps, il y a un domaine qui semble échapper au virus régionaliste : la culture. Preuve en est la manifestation « Chapeau haut, chapeau bas ! », qui a réuni, à la mi-mars, quatre institutions et pas moins de 17 compagnies et acteurs culturels, se produisant à Neuchâtel comme à La Chaux-de-Fonds.

À notre sens, ce n'est pas un hasard puisque la culture est un élément essentiel à la cohésion sociale. La culture rassemble, au-delà de tout clivage. Elle réunit les spectateurs, indépendamment de leurs différences, autour d'un même objet à partager. Elle encourage l'empathie, l'échange et la créativité. Elle est consubstantielle du sentiment d'appartenance, comme elle est fondamentale au développement personnel. La culture ne connaît ainsi pas de frontières.

Or, nous l'avons dit et répété, et le gouvernement en a convenu : la culture est aujourd'hui mal représentée par une loi qui, datant de vingt ans, est dépassée de loin par la réalité du terrain.

Alors qu'il se prépare une révision de la loi, il nous paraît d'une importance capitale, notamment au vu du rôle majeur de la culture pour la cohésion sociale, que cette révision très attendue soit placée sous le signe de l'écoute, de la consultation et du respect. Le gouvernement doit faire mieux, dans ce domaine, que par le passé.

C'est pourquoi nous sommes d'avis que le gouvernement doit consulter très largement les milieux culturels, en ne laissant aucun acteur de côté. Nous demandons donc au Conseil d'État d'organiser, dans la perspective de la révision de la loi sur l'encouragement des activités culturelles, des états généraux de la culture, réunissant tous les acteurs culturels par disciplines artistiques.

Dans notre esprit, ces états généraux ne doivent pas servir à présenter un projet déjà ficelé, mais bien à établir une photographie précise de la situation actuelle, à identifier les besoins et à préparer ainsi la nouvelle loi en pleine conscience des enjeux.

Nous avons souvent dit notre mécontentement face au peu de concertation qui accompagnait certains projets du gouvernement. Nous souhaitons ardemment que cet écueil soit évité pour la révision de la LEAC et que ce domaine, si cher au cœur des Neuchâteloises et des Neuchâtelois, soit le point de départ d'un retour à la cohésion cantonale.

L'urgence est demandée : Oui Non

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Martine Docourt Ducommun

Autres signataires (prénom, nom) :

Autres signataires suite (prénom, nom) :

Autres signataires suite (prénom, nom) :

Johanne Lebel Calame

Annie Clerc-Birambeau

Patrick Bourquin

Marina Giovannini

Françoise Gagnaux

Corine Bolay Mercier

Aurélié Widmer

Florence Nater

Laurent Duding

Baptiste Hunkeler

Philippe Loup

Nathalie Ebner Cottet